



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Western Fair			
<b>Date</b>	Vendredi 25 février 2022	<b>Heure de départ</b>	17 h 50	
<b>Conditions météorologiques</b>	Dégagé (Temp. : -7 C)			
<b>État de la piste</b>	Rapide			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Nombre de course de qualification</b>	2 JM	<b>Nombre total d'inscriptions</b> 82
<b>Total des paris mutuels</b>	\$417,245			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Jeff Minler	John Dorion	Alan Stiff (à distance)

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

...

## Bureau

La demande pour le remboursement des frais d'annulation pour les 9, 16, 21 et 22 février a été soumise par les officiels de courses de la Central Ontario Standardbred Association (COSA) et l'Association. Les juges ont rendu une décision pour approuver cette demande. Décision #1619462.

Scott Coulter a été autorisé à se retirer de ses 4 courses.

## Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Wayne Henry a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.23.01 (b) (a fait une action de poignet au-delà de ce qui est acceptable dans le dernier droit). Il s'agit de sa première sanction à l'intérieur d'une année. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200 et une suspension de conduite de 3 jours consécutifs, à être purgée les 28 février, 1<sup>er</sup> et 2 mars 2022.

Course 3 – Examen de la course approchant la ligne d'arrivée. Le #7, "Clickakdwnthetrak", et le #2, "Stone bridge Crush", se sont accroché les roues à la ligne d'arrivée. Aucune infraction signalée.

Course 4 – Examen du bris d'allure survenu au #3, "Top Of The Bar", dans le premier virage. Le #5 a provoqué une obstruction lors du bris d'allure au #8, "Lady Titan". "Top Of The Bar" a terminé la course en 5<sup>e</sup> position et a été placé en 8<sup>e</sup> position, derrière "Lady Titan" (règle 22.27 de la CAJO). Nous avons également examiné le bris d'allure survenu au #6, "Riversonthego", avant le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille. Aucune infraction signalée.

Course 5 – **Enquête** au départ. Le #2, "Runway Heiress", a fait un bris d'allure et a provoqué une obstruction au #8, "Premier Bettina". Le #2 a reçu un remboursement totalisant \$12,097. Aucun placement n'est requis. Le #8 a terminé la course avant le #2.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/27wAYtEEZBI>

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Examen du bris d'allure survenu après le départ au #2, "Top Hall", qui n'a enfreint aucune des règles sur les bris d'allure. Le cheval a terminé la course en 5<sup>e</sup> position.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

## **Réclamations**

### **Course 7**

"Rear View", pour \$8,750, par Blueshoe Investments, entraîneur T. Nostadt.